

**Arrêté du 9 janvier 2013 portant désignation de magistrats chargés de l'inspection
des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires**

NOR : JUSC1300508A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 811-11, L. 812-9, R. 811-40 et R. 812-21 ;

Vu l'arrêté du 8 octobre 2009 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires ;

Vu l'arrêté du 2 mars 2011 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires ;

Vu la proposition du Procureur général près la cour d'appel d'Orléans, en date du 12 décembre 2012 ;

Vu la proposition du Procureur général près la cour d'appel de Bourges, en date du 3 janvier 2013,

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés en qualité de magistrats inspecteurs régionaux chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel :

de Bourges et d'Orléans

Mme Elisabeth GAYET, avocat général près la cour d'appel d'Orléans, titulaire, en remplacement de M. Jean-François BOHNERT.

M. Eric de MONTGOLFIER, procureur général près la cour d'appel de Bourges, suppléant, en remplacement de Mme Elisabeth GAYET.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 9 janvier 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN